26QARA021/PV_16162318_vA_FR

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ
Règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages
PPWR (UE) 2025/40

Le fabricant:

VERMEIREN GROUP
Adresse :

Vermeirenplein 1-15
2920 Kalmthout
Belgium

déclare sous sa seule responsabilité que tous les emballages de vente, emballages groupés et emballages de transport constitués des types de matériaux mentionnés ci-dessous :

Papier et carton :	Nids d'abeilles en carton, cornières de protection, plateaux en carton, inserts en carton, boîtes en carton, feuilles de carton et étiquettes utilisés pour la protection, la manutention et le transport des produits VERMEIREN..
Plastique, matériaux à base de polyoléfines:	Film étirable, film rétractable, feuillards de cerclage, feuilles de mousse et sacs de protection en plastique composés principalement de matériaux à base de polyoléfines (polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP)), utilisés pour sécuriser et protéger les produits VERMEIREN pendant leur transport et leur manutention.
Plastique, polyéthylène téréphtalate :	Plateaux en plastique utilisés pour sécuriser et protéger les produits VERMEIREN pendant leur transport et leur manutention..
Bois:	Palettes traitées thermiquement conformément à la norme IPPC ISPM n°15, utilisées pour sécuriser et protéger les produits VERMEIREN pendant leur transport et leur manutention..

sont pleinement conformes aux réglementations et/ou directives européennes ci-dessous, y compris leurs dernières modifications, ainsi qu'à la législation nationale mettant en œuvre ces directives :

- PPWR (EU) 2025/40

et sont conformes aux parties applicables des normes internationales suivantes :

- À la date d'émission du présent document, aucune norme harmonisée spécifique à la PPWR n'a été publiée.

Pour les exigences faisant l'objet de futurs actes délégués en vertu du règlement (UE) 2025/40, la conformité sera évaluée et documentée au fur et à mesure de l'entrée en application de ces exigences.

Lieu, Date: Kalmthout, 2026-08-11

Signature:

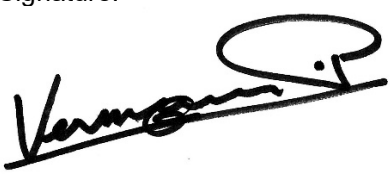

Name: Patrick Vermeiren

Function: CEO